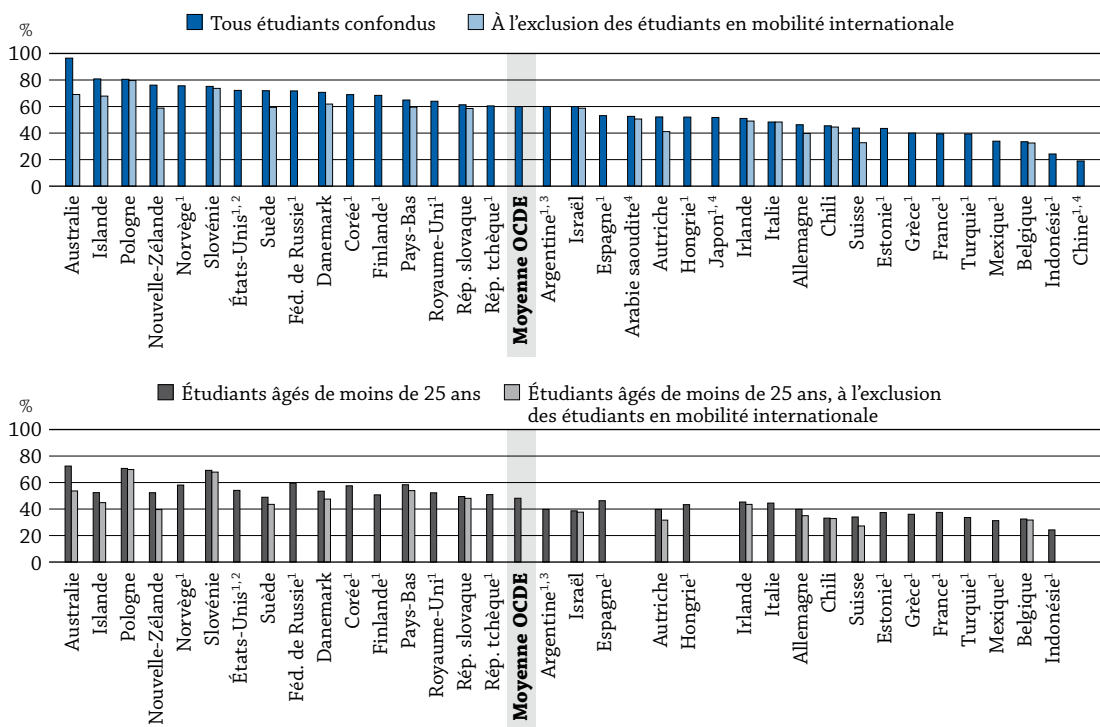


COMBIEN D'ÉLÈVES ENTAMERONT DES ÉTUDES TERTIAIRES ?

- Dans les pays de l'OCDE, quelque 60 % des jeunes adultes devraient entamer des études tertiaires de type A (largement théoriques) durant leur vie, mais seulement 3 % commenceront un programme de recherche de haut niveau.
- Près de la moitié des jeunes adultes entameront des études tertiaires de type A avant l'âge de 25 ans dans les pays de l'OCDE.
- Si les étudiants en mobilité internationale sont exclus des calculs, la Pologne et la Slovaquie sont les seuls pays (parmi les 17 pays dont les données sont disponibles) où 7 jeunes adultes sur 10 environ devraient débiter une formation tertiaire de type A avant l'âge de 25 ans.

Graphique C3.1. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (2011)



1. Les données relatives aux nouveaux inscrits parmi les étudiants en mobilité internationale ne sont pas disponibles.

2. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B.

3. Année de référence : 2010.

4. Les données ventilées par âge relatives aux nouveaux inscrits ne sont pas disponibles.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableaux C3.1a et b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932868445>

■ Contexte

Le taux d'accès à l'enseignement tertiaire est une estimation de la probabilité de voir les individus entamer une formation de ce niveau au cours de leur vie. Ce taux montre le degré d'accessibilité de l'enseignement tertiaire et donne des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée. Il permet de déterminer jusqu'à un certain point dans quelle mesure la population acquiert les connaissances et les compétences de haut niveau qui peuvent créer des économies de la connaissance et les alimenter. Des taux élevés d'accès et de scolarisation dans l'enseignement tertiaire sont le signe qu'une main-d'œuvre hautement qualifiée se développe et s'entretient.

Dans les pays de l'OCDE, la conviction que les compétences acquises dans l'enseignement tertiaire sont davantage valorisées que les compétences des individus moins instruits trouve son origine dans le fait, réel ou craint, que des emplois dits de « routine » sont mécanisés ou délocalisés dans des pays à bas coûts, et dans le fait, de plus en plus reconnu, que le savoir et l'innovation sont indispensables à la croissance économique. Les établissements d'enseignement tertiaire doivent non seulement augmenter leur capacité d'accueil, mais aussi adapter leurs programmes de cours et leurs modes d'enseignement et d'apprentissage aux besoins variés des nouvelles générations d'étudiants.

■ Autres faits marquants

- **En Allemagne, en Slovénie et en Suisse, 1 jeune adulte sur 20 devrait entamer un programme de recherche de haut niveau au cours de sa vie**, mais moins de 1 sur 100 devrait le faire en Arabie saoudite, en Argentine, au Chili, en Espagne, en Indonésie, au Mexique et en Turquie.
- Dans les pays de l'OCDE, les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A restent, en moyenne, plus élevés chez les femmes (67 %) que chez les hommes (53 %). **Toutefois, l'écart entre les sexes se comble avec l'élévation du niveau de formation** ; cet écart est pratiquement nul dans les programmes de recherche de haut niveau.
- Selon les taux d'accès actuels, on estime qu'**en moyenne, 19 % des jeunes adultes d'aujourd'hui (20 % des femmes et 18 % des hommes) entameront une formation tertiaire de type B (plus courte et largement professionnelle)** au cours de leur vie.
- **Les domaines d'études les plus prisés** par les nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire sont **les sciences sociales, le commerce et le droit** dans tous les pays, sauf en Arabie saoudite, en Corée et en Finlande.

■ Tendances

Entre 1995 et 2011, les taux d'accès ont progressé, en moyenne, de plus de 20 points de pourcentage dans l'enseignement tertiaire de type A dans les pays de l'OCDE, alors que les taux d'accès sont restés stables dans l'enseignement tertiaire de type B. Cet accroissement s'explique par l'amélioration de l'accessibilité de l'enseignement tertiaire dans de nombreux pays, mais également par des changements structurels intervenus dans le système d'éducation de certains pays, tels que la création de formations nouvelles (pour répondre aux besoins du marché du travail) ou plus courtes (dans le cadre de la mise en œuvre du processus de Bologne). Les taux d'accès de l'enseignement tertiaire ont également augmenté sous l'effet de l'afflux d'étudiants en mobilité internationale (voir l'indicateur C4) et d'étudiants plus âgés parmi les candidats.

■ Remarque

Le taux d'accès représente le pourcentage d'individus d'une cohorte d'âge qui entameront des études, tertiaires en l'occurrence, au cours de leur vie. Cette estimation se base sur le nombre de nouveaux inscrits en 2011 et la pyramide des âges dans ce groupe. Le taux d'accès repose donc sur l'hypothèse d'une « cohorte fictive », selon laquelle le taux actuel d'accès est la meilleure estimation du comportement des jeunes adultes tout au long de leur vie. Les taux d'accès sont sensibles aux changements intervenus dans le système d'éducation, par exemple l'introduction de nouvelles formations (comme dans le cadre de la mise en œuvre du processus de Bologne) ou la variation du nombre d'étudiants en mobilité internationale. Les taux d'accès peuvent être très élevés, et même supérieurs à 100 % (ce qui indique clairement que l'hypothèse de la cohorte fictive n'est pas plausible) en cas d'afflux imprévu de candidats. En Australie, par exemple, le taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A diminue de plus de 25 points de pourcentage si les étudiants en mobilité internationale sont exclus. Au Portugal, un grand nombre de femmes âgées de plus de 25 ans ont décidé d'entamer des études tertiaires, de sorte que le taux féminin d'accès a augmenté de 40 points de pourcentage entre 2007 et 2011.

Analyse

Accès global à l'enseignement tertiaire

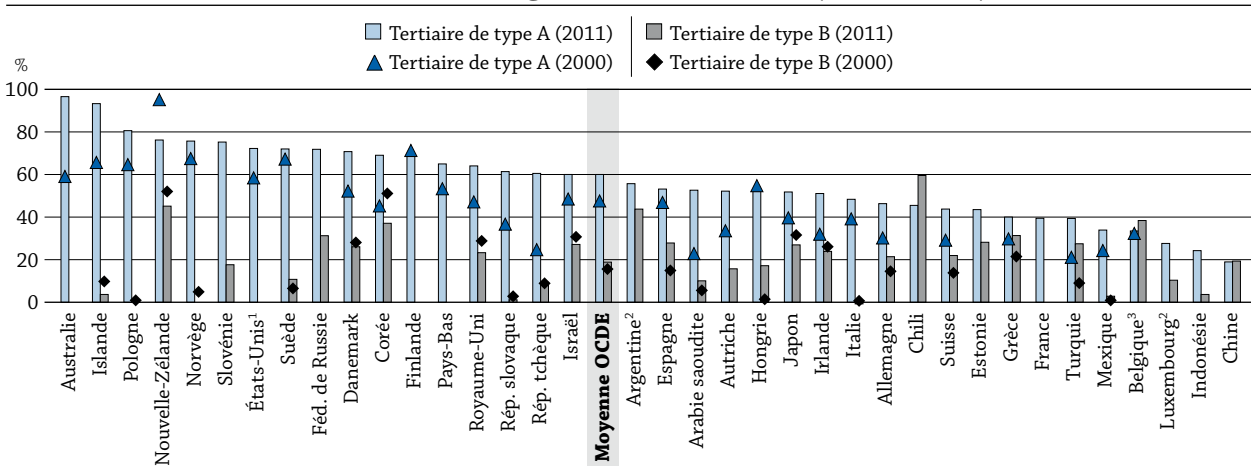
Selon les estimations, dans les pays de l'OCDE, 60 % des jeunes adultes entameront des études tertiaires de type A au cours de leur vie si les taux d'accès se maintiennent à leur niveau actuel. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 70 % dans plusieurs pays, mais inférieur à 35 % en Belgique, en Chine, en Indonésie et au Mexique (voir le graphique C3.1).

Le pourcentage d'étudiants qui entament des études tertiaires de type B est généralement inférieur, essentiellement parce que ces formations sont moins répandues dans la majorité des pays de l'OCDE. Ce pourcentage est inférieur à 5 % en Islande, en Indonésie, au Mexique, en Pologne et en République slovaque, mais supérieur à 35 % en Belgique, en Corée et en Nouvelle-Zélande, et passe même la barre des 50 % en Argentine et au Chili (voir le tableau C3.1a).

Par contraste, en Belgique et au Chili, les étudiants seront plus nombreux à entamer une formation tertiaire de type B que de type A. Dans ces pays, le taux élevé d'accès à l'enseignement tertiaire de type B compense le taux relativement faible d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (voir le graphique C3.2). Dans d'autres pays, en particulier en Israël et au Royaume-Uni, les taux d'accès sont proches de la moyenne de l'OCDE dans les formations tertiaires théoriques (de type A) et sont relativement élevés dans l'enseignement tertiaire professionnel (de type B). Les taux d'accès de la Nouvelle-Zélande comptent parmi les plus élevés des pays de l'OCDE dans les deux types de formation, mais ils sont artificiellement gonflés par la présence d'étudiants plus âgés et d'étudiants en mobilité internationale (voir le tableau C3.1a).

Dans certains pays, des taux élevés d'accès peuvent refléter des phénomènes temporaires, par exemple la réforme de l'enseignement tertiaire dans le cadre de la mise en œuvre du processus de Bologne, les effets de la crise économique ou un accroissement important du nombre d'étudiants en mobilité internationale.

Graphique C3.2. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A et de type B (2000, 2011)



1. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B.

2. Année de référence : 2010 (et non 2011).

3. Année de référence : 2001 (et non 2000).

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau C3.2a.

Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932868464>

En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le pourcentage de jeunes adultes qui ont entamé des études tertiaires de type A a augmenté de 13 points de pourcentage entre 2000 et 2011, et de 21 points de pourcentage entre 1995 et 2011 (voir le tableau C3.2a). Entre 2000 et 2011, les taux d'accès

à l'enseignement tertiaire de type A ont progressé de plus de 20 points de pourcentage en Arabie saoudite, en Australie, en Corée, en République slovaque et en République tchèque. En Corée, l'accroissement (enregistré entre 2007 et 2008) s'explique essentiellement par la classification récente de formations de type B dans l'enseignement tertiaire de type A. Par contraste, la Finlande, la Hongrie et la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays de l'OCDE où les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A ont régressé. En Hongrie, toutefois, ce déclin a été compensé par une augmentation sensible du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B durant cette période. En Nouvelle-Zélande, la variation des taux d'accès à la hausse, puis à la baisse, enregistrée entre 2000 et 2011, suit la variation du nombre d'étudiants en mobilité internationale durant la même période (voir le graphique C3.2).

Entre 2000 et 2011, les taux nets d'accès à l'enseignement tertiaire de type B sont restés relativement stables dans les pays de l'OCDE, sauf en Espagne, en Hongrie et en Turquie, où ils ont augmenté de plus de 10 points de pourcentage, et en Corée, où ils ont diminué de près de 15 points de pourcentage (voir le graphique C3.2).

Dans les pays de l'OCDE, environ 3 % des jeunes adultes d'aujourd'hui devraient entamer un programme de recherche de haut niveau au cours de leur vie, si les taux d'accès se maintiennent à leur niveau actuel. Parmi les pays dont les données sont disponibles, ce pourcentage est inférieur à 1 % en Arabie saoudite, en Argentine, au Chili, en Espagne, en Indonésie, au Mexique et en Turquie, mais de l'ordre de 5 % en Allemagne, en Slovénie et en Suisse (voir le tableau C3.1a).

Âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire

Dans les pays de l'OCDE, les individus qui ont entamé pour la première fois une formation tertiaire en 2011 étaient, en moyenne, 81 % à avoir moins de 25 ans dans l'enseignement tertiaire de type A et 62 % dans l'enseignement tertiaire de type B. Par ailleurs, 56 % des étudiants qui ont entamé un programme de recherche de haut niveau en 2011 étaient âgés de moins de 30 ans (voir le tableau C3.1b).

La pyramide des âges des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire varie selon les pays de l'OCDE, en raison de différences dans l'âge typique d'obtention du diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir les tableaux X1.1a et b), dans la capacité d'accueil des établissements (admissions réglementées par le principe du *numerus clausus*, l'un des nombreux mécanismes utilisés pour limiter l'effectif de l'enseignement tertiaire) et dans le coût d'opportunité d'une entrée dans la vie active avant le début des études tertiaires.

Durant la récente crise économique, de jeunes adultes ont retardé leur entrée dans la vie active et ont poursuivi leurs études. Certains gouvernements ont créé des programmes dits de la « deuxième chance » à l'intention des individus qui ont quitté l'école de manière précoce pour améliorer le niveau de compétence de la main-d'œuvre et accroître les possibilités d'acquérir des connaissances et des compétences pratiques. Toutefois, entamer des études tertiaires à un âge plus avancé est plus coûteux, tant pour la société que pour les individus. En effet, la productivité potentielle des individus n'est pas exploitée durant une certaine période. Il en résulte une réduction des recettes fiscales, voire une augmentation des dépenses publiques. Les étudiants plus âgés peuvent éprouver plus de difficultés à combiner emploi et études, et risquent de ce fait de ne pas terminer leur formation dans le délai imparti. Les gouvernements prennent des mesures pour faire en sorte que les individus terminent leur formation dans le délai prévu, car ils ont compris que les retards pris dans les études augmentaient le coût de l'éducation.

Il est de tradition d'entamer des études tertiaires dès la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cet usage reste courant dans de nombreux pays. Ainsi, en Belgique, en Indonésie, en Italie et au Mexique, plus de 90 % de ceux qui entreprennent des études tertiaires de type A ou B pour la première fois ont moins de 25 ans. Dans d'autres pays de l'OCDE, en revanche, l'entrée dans l'enseignement tertiaire une fois le diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en poche peut intervenir plus tard, après une période d'activité professionnelle ou le service militaire. En Islande, en Israël et au Portugal, deux tiers seulement des étudiants qui entament une formation tertiaire de type A pour la première fois ont moins de 25 ans. Dans ces pays, ceux qui entament des études tertiaires de type A ou B pour la première fois appartiennent à un groupe d'âge nettement plus étendu (voir le tableau C3.1b).

Le pourcentage d'étudiants plus âgés qui commencent pour la première fois des études tertiaires de type A ou B peut témoigner de la souplesse de ces formations et de leur degré d'adéquation avec les besoins d'individus qui n'appartiennent pas au groupe d'âge typique. Ce pourcentage peut également traduire une perception particulière de la valeur de l'expérience professionnelle avant le début des études supérieures, caractéristique des pays nordiques et assez répandue en Australie, en Autriche, au Chili, aux États-Unis, en Hongrie et en Nouvelle-Zélande, où un pourcentage non négligeable de nouveaux inscrits a largement dépassé l'âge typique d'accès. Les raisons qui expliquent ce phénomène diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre. En Australie, par exemple, il est désormais d'usage d'attendre un an avant d'entamer des études tertiaires : en 2009-10, près de 25 % des étudiants ont pris une année de césure, et 51 % d'entre eux ont évoqué un « emploi » comme raison principale de cette interruption de leurs études pendant un an (Lumsden et Stanwick, 2012). D'autres pays imposent un service militaire aux jeunes, ce qui retarde l'entrée dans l'enseignement tertiaire. C'est le cas en Israël, où le service militaire est obligatoire entre l'âge de 18 et 21 ans chez les hommes et entre l'âge de 18 et 20 ans chez les femmes.

Impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A

Par définition, les étudiants en mobilité internationale qui entament pour la première fois des études tertiaires dans un pays sont comptabilisés comme nouveaux inscrits, quel que soit leur parcours scolaire antérieur dans d'autres pays. Les tableaux C3.1a et b montrent l'impact des effectifs d'étudiants en mobilité internationale : ils comparent les taux d'accès avant et après ajustement (c'est-à-dire avant et après déduction des étudiants en mobilité internationale).

En Australie, la différence de taux d'accès avant et après ajustement représente 27 points de pourcentage – l'écart le plus important observé parmi les pays dont les données sont comparables. En Autriche, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Suisse, les taux d'accès sont aussi fortement affectés par la présence des étudiants en mobilité internationale : les écarts avant et après ajustement y représentent entre 11 et 17 points de pourcentage (voir le tableau C3.1a).

Le pourcentage d'individus qui entameront pour la première fois une formation tertiaire de type A change fortement après déduction des étudiants plus âgés et des étudiants en mobilité internationale. Ces deux groupes représentent une partie importante de l'effectif d'étudiants dans les pays, mais ils peuvent gonfler artificiellement l'estimation du pourcentage de jeunes adultes qui entameront une formation tertiaire. Une fois exclus les étudiants plus âgés et les étudiants en mobilité internationale, la Pologne et la Slovénie deviennent les deux pays où le pourcentage d'individus supposés commencer des études tertiaires de type A avant l'âge de 25 ans est le plus élevé. En Pologne, ce pourcentage élevé s'explique par le nombre plus élevé d'individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire à la suite de la réforme de l'éducation, en 1999. Cette réforme a été mise en œuvre dans le but d'améliorer la qualité du système d'enseignement secondaire et tertiaire, et de renforcer l'égalité des chances dans l'éducation. La Pologne et la Slovénie comptent aussi parmi les six pays où le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est le plus élevé dans la population âgée de 25 à 34 ans (voir l'indicateur A1).

Passerelles entre les formations générales et professionnelles

Dans certains pays, les formations tertiaires de type A et B sont dispensées dans des établissements de type différent, mais cette situation évolue : il est de plus en plus fréquent de voir des universités ou d'autres établissements proposer ces deux types de formation. Par ailleurs, ces deux types de formation se rapprochent de plus en plus en termes de contenus des cours, d'orientation et de résultats de l'apprentissage.

Dans certains pays, les diplômés de l'enseignement tertiaire de type B peuvent obtenir leur admission dans une formation tertiaire de type A, que ce soit en deuxième ou troisième année, voire en deuxième cycle. En conséquence, on ne peut simplement additionner les taux d'accès aux formations tertiaires de type A et de type B pour obtenir des taux d'accès à l'ensemble de l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage. L'admission est souvent soumise à certaines conditions (examen spécifique, antécédents

personnels ou professionnels, réussite d'une formation préparatoire, etc.), mais celles-ci varient selon les pays et les formations visées. De même, les étudiants qui abandonnent leurs études tertiaires de type A avant d'avoir obtenu leur diplôme peuvent parfois être réorientés avec succès vers une formation tertiaire de type B.

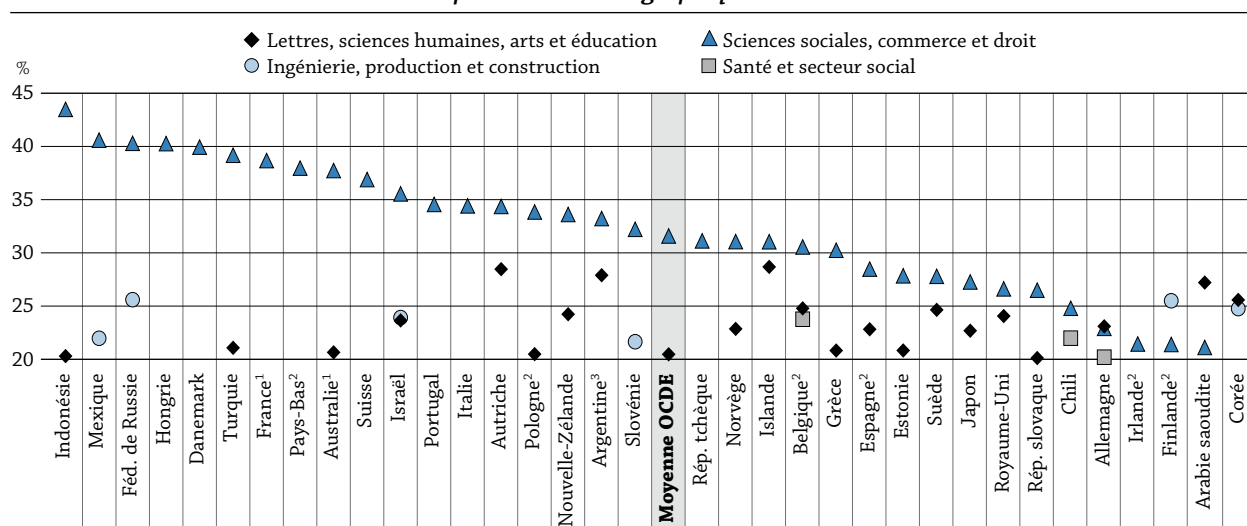
Taux d'accès à l'enseignement tertiaire (de type A et B) selon le domaine d'études

Dans la quasi-totalité des pays, de nombreux étudiants choisissent de suivre une formation tertiaire en rapport avec les sciences sociales, le commerce ou le droit. En 2011, ce sont ces domaines que les nouveaux inscrits ont été les plus nombreux à choisir dans tous les pays, sauf en Arabie saoudite, en Corée et en Finlande. Les domaines d'études en tête du classement sont ceux en rapport avec l'éducation, les arts et lettres et les sciences humaines en Arabie saoudite et en Corée, et ceux en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction en Finlande (voir le graphique C3.3).

Les domaines scientifiques, soit ceux en rapport avec la science, l'ingénierie, la production et la construction, sont moins populaires. En moyenne, un quart seulement des étudiants optent pour une formation dans ces domaines (voir le tableau C3.3a). Ce taux peu élevé s'explique en partie par la sous-représentation des femmes : parmi les nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire en 2011, seulement 14 % de femmes ont choisi ces domaines d'études, contre 39 % d'hommes. Parmi les nouveaux inscrits, le pourcentage de femmes qui ont opté pour une formation scientifique varie entre 5 % en Belgique et au Japon, et 19 % en Grèce, en Indonésie, en Italie et au Mexique, alors que le pourcentage d'hommes qui ont fait ce choix varie entre 18 % en Argentine et 58 % en Finlande (voir le tableau C3.3b, en ligne).

Graphique C3.3. Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2011)

Seuls les domaines d'études qui comptent plus de 20 % de nouveaux inscrits au niveau tertiaire en 2011 sont présentés dans le graphique ci-dessous



1. À l'exclusion des programmes tertiaires de type B.

2. À l'exclusion des programmes de recherche de haut niveau.

3. Année de référence : 2010.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de nouveaux inscrits dans une formation tertiaire de « Sciences sociales, commerce et droit » en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau C3.3a.

Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932868483>

La répartition de l'effectif des programmes de recherche de haut niveau entre les domaines d'études est très différente de celle qui s'observe dans l'ensemble de l'enseignement tertiaire. Selon les chiffres de 2011, les sciences sociales, le commerce et le droit sont les domaines d'études les plus prisés par les étudiants en formation dans l'enseignement tertiaire, mais les disciplines scientifiques sont légèrement plus populaires

C3

parmi les doctorants. Parmi les nouveaux inscrits, près d'un doctorant sur quatre a entrepris un programme de recherche de haut niveau en sciences (23 %) – soit plus du double des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire dans ce domaine d'étude (10 %). Plus de 35 % des doctorants ont choisi un domaine scientifique au Chili, en France et en Israël.

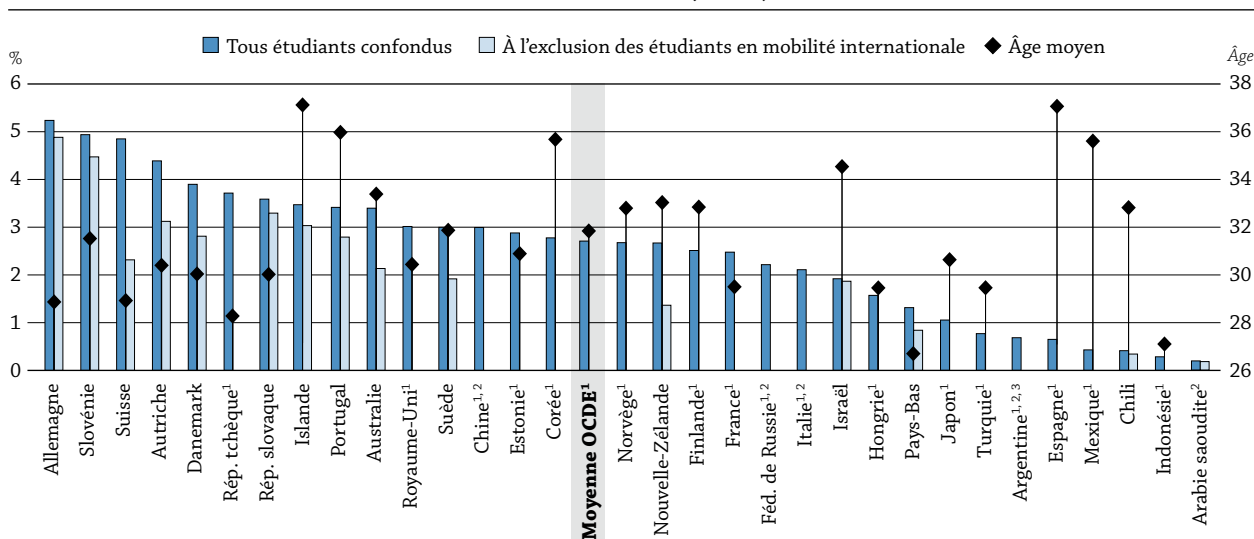
L'attractivité de certains domaines d'études varie parfois d'un niveau d'enseignement à l'autre. Au Danemark, par exemple, un doctorant sur cinq suit un programme de recherche de haut niveau en mathématiques ou en statistique, un domaine que choisit un étudiant sur cent seulement dans l'enseignement tertiaire (voir le tableau C3.3c, en ligne).

Les programmes de recherche de haut niveau : l'usine à connaissances de la société

Les recherches de niveau doctoral jouent un rôle crucial pour doper l'innovation et la croissance économique ; elles contribuent dans une grande mesure à enrichir la base nationale et internationale de connaissances. Les entreprises se tournent vers des pays où ce niveau de recherche est facilement accessible (Halse et Mowbray, 2011 ; Smith, 2010), tandis que les individus qui atteignent ce niveau de formation bénéficient de salaires et de taux d'emploi plus élevés (voir les indicateurs A5 et A6).

De nombreux pays de l'OCDE investissent massivement dans les programmes de recherche de haut niveau. Le graphique C3.4 montre le pourcentage d'étudiants qui poursuivront leurs études jusqu'au niveau académique le plus élevé dans les pays de l'OCDE. En Allemagne, en Suisse et sous l'effet de la mise en œuvre du processus de Bologne (Commission européenne, 2013), en Slovaquie, 1 étudiant sur 20 environ entamera un programme de recherche de haut niveau. Par contraste, en Arabie saoudite, en Argentine, au Chili, en Espagne, en Indonésie, au Mexique et en Turquie, moins de 1 étudiant sur 100 entamera un doctorat durant sa vie si les taux d'accès se maintiennent à leur niveau actuel (voir le tableau C3.1a).

Graphique C3.4. Taux et âge moyen d'accès aux programmes de recherche de haut niveau (2011)



Remarque : par âge moyen, on entend un âge moyen pondéré, soit généralement l'âge de l'étudiant au début de l'année civile. Il arrive que les étudiants aient un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. Voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les méthodes de calcul de l'âge moyen.

1. Les données relatives aux nouveaux inscrits parmi les étudiants en mobilité internationale ne sont pas disponibles.

2. Les données ventilées par âge relatives aux nouveaux inscrits ne sont pas disponibles.

3. Année de référence : 2010.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de nouveaux inscrits dans des programmes de recherche de haut niveau en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau C3.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932868502>

Plusieurs pays développent des formations de doctorat pour attirer des étudiants en mobilité internationale, c'est-à-dire des étudiants qui se rendent à l'étranger dans l'intention spécifique d'y suivre des études. Pour un pays, attirer les meilleurs étudiants du monde revient à jouer un rôle majeur dans la recherche et l'innovation (Smith, 2010). Plus d'un nouveau doctorant sur deux est un étudiant en mobilité internationale en Nouvelle-Zélande et en Suisse (voir le graphique C3.4). De plus, comme le montre l'indicateur C4, un grand nombre des doctorants inscrits en 2011 étaient des étudiants étrangers – c'est-à-dire des ressortissants d'un pays autre que celui qui a fourni les données – en Nouvelle-Zélande (40 %), au Royaume-Uni (41 %) et en Suisse (49 %).

Dans les pays de l'OCDE, près de 60 % des nouveaux inscrits ont entamé leur programme de recherche de haut niveau avant l'âge de 30 ans, mais ce pourcentage varie sensiblement entre les pays. En Allemagne, en Indonésie, aux Pays-Bas et en République tchèque, les étudiants qui accèdent à ce niveau d'enseignement sont plus de 75 % à avoir moins de 30 ans, alors qu'en Corée, en Espagne, en Islande, en Israël, au Mexique et au Portugal, leur âge moyen est de plus de 35 ans (voir les tableaux C3.1a et b).

Ces différences peuvent s'expliquer par plusieurs raisons. Elles peuvent refléter le fait que les taux d'abandon sont inférieurs et qu'une importance accrue est accordée à l'acquisition de compétences spécialisées. Certains pays proposent des incitations, telles que des bourses, des programmes de mobilité internationale, des emplois à temps partiel ou des modules d'apprentissage à distance, pour encourager les étudiants à poursuivre des études plus poussées. L'entrée tardive dans les doctorats peut indiquer qu'il a été conseillé aux étudiants concernés d'acquérir une certaine expérience professionnelle avant de poursuivre leur formation.

Le doctorat est le seul niveau d'enseignement où règne une quasi-parité entre les sexes. Il y a proportionnellement plus de femmes que d'hommes à tous les autres niveaux d'enseignement, mais le doctorat est le seul niveau d'enseignement où les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes parmi les nouveaux inscrits (et, par conséquent, parmi les diplômés). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 2,8 % d'hommes et 2,7 % de femmes entament un doctorat (voir le tableau C3.1a).

Définitions

Les étudiants en mobilité internationale sont ceux qui ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Les étudiants en mobilité internationale qui s'inscrivent pour la première fois dans une formation tertiaire de deuxième cycle sont considérés comme de nouveaux inscrits.

Par **nouvel inscrit**, on entend tout individu qui s'inscrit pour la première fois dans une formation du niveau considéré.

Le taux d'accès dans l'enseignement tertiaire est une estimation de la probabilité, dans l'hypothèse du maintien des tendances actuelles d'accès, qu'un jeune adulte d'entamer une formation tertiaire au cours de sa vie.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année académique 2010-11 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/rse.htm). Les domaines d'études utilisés dans l'exercice UOE de collecte de données sont conformes à la CITE-1997 par domaine d'études. La même classification est utilisée dans tous les niveaux d'enseignement.

Les données tendanciennes sur les taux d'accès (voir le tableau C3.2a) de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays de l'OCDE en janvier 2007.

Les données relatives à l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès à l'enseignement tertiaire proviennent d'une enquête spéciale réalisée par l'OCDE en décembre 2012.

Les tableaux C3.1a, C3.1b, C3.2a et le tableau C3.2b (en ligne) indiquent la somme des taux nets d'accès.

Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits (pour la première fois) de cet âge dans chaque type de formation tertiaire est divisé par l'effectif total de la population du même âge.

La somme des taux nets d'accès correspond à la somme des taux d'accès à chaque âge. Ce taux est une estimation de la probabilité qu'un jeune entame des études tertiaires au cours de sa vie, dans l'hypothèse du maintien des taux d'accès par âge à leur niveau actuel.

L'âge moyen pondéré d'accès est calculé comme suit : un coefficient plus élevé est attribué aux âges auxquels le nombre d'étudiants accédant à un niveau d'enseignement est plus élevé. Cette variable donne une idée plus précise de l'âge moyen d'accès. C'est la première fois qu'elle est retenue dans *Regards sur l'éducation* pour tenter d'améliorer la portée de cet indicateur. Pour de plus amples informations la concernant, consulter l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.fr).

Tous les pays n'établissent pas de distinction entre les étudiants qui entament pour la première fois des études tertiaires et ceux qui changent de filière, qui redoublent ou qui reprennent leurs études après une interruption. En conséquence, on ne peut additionner les taux d'accès (première inscription) en formation tertiaire de type A ou de type B pour obtenir un taux global d'accès à l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Commission européenne (2013), *Slovenia: Third Cycle (PhD) Programmes*, EURYPEDIA, Encyclopédie européenne sur les systèmes éducatifs nationaux.

[https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/index.php?title=Slovenia:Third_Cycle_\(PhD\)_Programmes](https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/index.php?title=Slovenia:Third_Cycle_(PhD)_Programmes)

Halse, C. et S. Mowbray (2011), « The Impact of the Doctorate », *Studies in Higher Education*, vol. 36, n° 5, pp. 513-525.

<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/03075079.2011.594590>

Lumsden, M. et J. Stanwick (2012), « Who Takes a Gap Year and Why? », *Longitudinal Surveys of Australian Youth, Briefing Paper 28*, National Centre for Vocational Education Research (NCVER), Adelaïde, Australie.

OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr>

Smith, A. (2010), *One Step Beyond: Making the Most of Postgraduate Education*, Report for the UK Department for Business, Innovation and Skills.

<http://www.bis.gov.uk/assets/biscore/corporate/docs/p/10-704-one-step-beyond-postgraduate-education.pdf>

Tableaux de l'indicateur C3

Tableau C3.1a Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et âge moyen des nouveaux inscrits (2011)


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871827>

Tableau C3.1b Taux d'accès à l'enseignement tertiaire avant l'âge typique d'accès (2011)



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871846>


Tableau C3.2a Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (1995-2011)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871865>

WEB Tableau C3.2b Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire, selon le sexe (2005-11)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871884>

Tableau C3.3a Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2011)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871903>

WEB Tableau C3.3b Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études et le sexe (2011)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871922>

WEB Tableau C3.3c Répartition des nouveaux inscrits dans les programmes de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2011)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871941>

Tableau C3.1a. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et âge moyen des nouveaux inscrits (2011)

Somme des taux nets d'accès par âge, selon la finalité des programmes et le sexe

OCDE	Enseignement tertiaire de type B					Enseignement tertiaire de type A					Programmes de recherche de haut niveau				
	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹	Âge moyen ²	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹	Âge moyen ²	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹	Âge moyen ²
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
Australie	m	m	m	m	m	96	83	110	69	23	3.4	3.4	3.4	2.1	33
Autriche	16	14	17	15	30	52	47	58	41	24	4.4	4.5	4.3	3.1	30
Belgique	38	32	45	38	20	33	32	35	33	19	m	m	m	m	m
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	59	59	60	59	24	45	40	51	45	23	0.4	0.5	0.4	0.3	33
Rép. tchèque	9	5	13	m	24	60	52	70	m	23	3.7	4.0	3.4	m	28
Danemark	26	26	26	23	30	71	60	82	62	24	3.9	4.2	3.6	2.8	30
Estonie	28	23	33	m	24	43	38	50	m	22	2.9	2.5	3.3	m	31
Finlande	a	a	a	a	a	68	61	76	m	24	2.5	2.4	2.6	m	33
France	m	m	m	m	m	39	36	43	m	20	2.5	2.7	2.3	m	30
Allemagne	21	14	29	m	22	46	46	47	40	22	5.2	6.0	4.5	4.9	29
Grèce	31	34	29	m	19	40	32	49	m	20	m	m	m	m	m
Hongrie	17	12	23	m	22	52	48	56	m	23	1.6	1.6	1.6	m	29
Islande	4	5	4	4	34	81	68	94	68	26	3.5	2.7	4.3	3.0	37
Irlande	24	27	21	23	24	51	46	56	49	21	m	m	m	m	m
Israël	27	26	28	m	24	60	53	67	59	25	1.9	1.9	2.0	1.9	35
Italie	n	n	n	n	m	48	41	56	48	20	2.1	2.0	2.2	m	m
Japon	29	22	36	m	18	52	57	46	m	18	1.1	1.4	0.7	m	31
Corée	37	35	40	m	21	69	68	70	m	21	2.8	3.3	2.3	m	36
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	3	3	2	m	20	34	34	34	m	20	0.4	0.5	0.4	m	36
Pays-Bas	n	n	n	n	m	65	60	70	60	21	1.3	1.4	1.3	0.8	27
Nouvelle-Zélande	45	42	48	35	29	76	63	90	59	25	2.7	2.7	2.7	1.4	33
Norvège	n	n	n	m	m	76	64	88	m	24	2.7	2.7	2.7	m	33
Pologne	1	n	1	m	m	81	70	92	80	21	m	m	m	m	m
Portugal ³	n	n	n	n	32	98	84	112	91	25	3.4	3.2	3.7	2.8	36
Rép. slovaque	1	1	2	m	m	61	52	71	59	23	3.6	3.6	3.6	3.3	30
Slovénie	18	19	16	18	26	75	58	94	74	21	4.9	4.4	5.6	4.5	32
Espagne	28	26	29	m	23	53	46	61	m	22	0.7	0.7	0.6	m	37
Suède	11	11	11	11	27	72	62	82	59	25	3.0	3.1	2.9	1.9	32
Suisse	22	24	20	m	29	44	42	46	33	24	4.9	5.2	4.5	2.3	29
Turquie	27	31	24	m	22	39	39	40	m	21	0.8	0.9	0.7	m	29
Royaume-Uni	23	17	30	m	33	64	57	72	m	22	3.0	3.2	2.8	m	30
États-Unis	x(6)	x(7)	x(8)	m	m	72	65	79	m	23	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE	19	18	20	m	24	60	53	67	m	22	2.7	2.8	2.7	m	32
Moyenne UE21	15	14	17	m	24	59	51	67	m	22	3.1	3.1	3.0	m	31
Autres G20															
Argentine ⁴	51	32	71	m	25	60	51	69	m	24	0.7	0.6	0.8	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	19	18	21	m	m	19	18	21	m	m	3.0	3.0	3.0	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	4	3	4	m	18	24	25	24	m	18	0.3	0.3	0.2	m	27
Fédération de Russie	31	x(1)	x(1)	m	m	72	65	78	m	21	2.2	x(11)	x(11)	m	m
Arabie saoudite	10	15	5	10	m	53	54	52	51	m	0.2	0.2	0.2	0.2	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	17	24	m	m	53	49	56	m	m	2.0	2.1	1.8	m	m	m

Remarque : les taux d'accès peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les nouveaux inscrits. L'ajustement des taux d'accès vise à compenser cet aspect. Consulter l'annexe 3 pour des informations plus détaillées par pays.

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès ajustés correspondent aux taux d'accès lorsque les étudiants en mobilité internationale sont exclus.

2. Par âge moyen, on entend un âge moyen pondéré, soit généralement l'âge de l'étudiant au début de l'année civile. Il arrive que les étudiants aient un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. Voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les méthodes de calcul de l'âge moyen.

3. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A ou B.

4. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871827>

Tableau C3.1b. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire avant l'âge typique d'accès (2011)

Somme des taux nets d'accès par âge jusqu'à 25 ans pour l'enseignement tertiaire de type A ou B, et jusqu'à 30 ans pour les programmes de recherche de haut niveau, selon la finalité des programmes et le sexe

	Enseignement tertiaire de type B (moins de 25 ans)					Enseignement tertiaire de type A (moins de 25 ans)					Programmes de recherche de haut niveau (moins de 30 ans)				
	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans ²	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans ²	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 30 ans ²
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE															
Australie	m	m	m	m	m	72	62	83	54	74	1.6	1.6	1.6	0.9	48
Autriche	7	7	8	7	44	40	34	46	32	75	2.9	2.8	2.9	2.1	65
Belgique	37	31	43	36	95	32	31	34	32	97	m	m	m	m	m
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	40	39	40	39	70	33	29	37	33	76	0.2	0.2	0.2	0.2	51
Rép. tchèque	8	5	11	m	80	51	45	57	m	81	3.1	3.2	2.9	m	79
Danemark	12	12	11	9	43	53	44	63	48	76	2.5	2.9	2.1	1.7	61
Estonie	20	18	23	m	72	37	33	42	m	86	1.6	1.5	1.8	m	60
Finlande	a	a	a	a	a	51	46	55	m	74	1.2	1.3	1.2	m	50
France	m	m	m	m	m	37	33	42	m	95	1.7	1.8	1.6	m	68
Allemagne	16	9	24	m	73	40	39	41	35	86	4.0	4.4	3.5	3.7	76
Grèce	29	32	27	m	92	36	28	44	m	87	m	m	m	m	m
Hongrie	15	11	19	m	84	43	40	47	m	81	1.1	1.1	1.2	m	68
Islande	1	1	1	1	18	52	45	60	45	66	1.1	1.1	1.1	0.9	33
Irlande	18	21	15	18	72	45	40	50	44	86	m	m	m	m	m
Israël	18	13	24	m	69	39	29	49	38	65	0.7	0.6	0.7	0.6	37
Italie	n	n	n	n	m	45	37	52	n	92	m	m	m	m	m
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	33	31	35	m	87	58	56	59	m	82	1.1	1.2	1.0	m	36
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	3	3	2	m	94	31	31	31	m	93	0.2	0.2	0.2	m	41
Pays-Bas	n	n	n	n	28	58	53	63	54	90	1.1	1.2	1.1	0.7	86
Nouvelle-Zélande	22	24	21	15	53	52	45	61	40	71	1.3	1.3	1.3	0.6	50
Norvège	n	n	n	m	m	58	48	69	m	77	1.4	1.5	1.3	m	49
Pologne	1	n	1	m	m	71	62	80	70	86	m	m	m	m	m
Portugal ³	n	n	n	n	m	69	58	80	65	64	1.3	1.2	1.5	1.1	34
Rép. slovaque	1	1	1	m	m	49	43	56	48	79	2.4	2.3	2.6	2.4	68
Slovénie	11	13	9	11	59	69	53	86	68	90	3.0	2.8	3.3	2.7	59
Espagne	22	21	23	m	73	46	39	54	m	81	0.2	0.2	0.2	m	21
Suède	6	6	5	6	54	49	42	56	44	70	1.7	1.9	1.5	1.0	57
Suisse	10	11	10	m	44	34	32	37	27	76	3.6	3.9	3.4	1.8	74
Turquie	22	25	19	m	81	34	32	35	m	85	0.5	0.5	0.5	m	66
Royaume-Uni	8	6	9	m	33	52	48	57	m	81	1.8	1.9	1.7	m	63
États-Unis	x(6)	x(7)	x(8)	m	m	54	51	58	m	77	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE	13	12	14	m	62	48	42	54	m	81	1.7	1.7	1.6	m	56
Moyenne UE21	11	10	12	m	60	49	43	55	m	83	2.0	2.0	1.9	m	61
Autres G20															
Argentine ⁴	31	21	40	m	61	40	35	45	m	69	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	4	3	4	m	100	24	25	24	m	100	0.3	0.3	0.2	m	92
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	60	54	65	m	80	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les taux d'accès peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les nouveaux inscrits. L'ajustement des taux d'accès vise à compenser cet aspect.

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès ajustés correspondent aux taux d'accès lorsque les étudiants en mobilité internationale sont exclus.

2. Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans dans l'effectif total de nouveaux inscrits.

3. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A ou B.

4. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871846>

Tableau C3.2a. Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (1995-2011)

	Enseignement tertiaire de type A (CITE 5A) ¹							Enseignement tertiaire de type B (CITE 5B)						
	1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011	1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011
	(1)	(2)	(7)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(20)	(23)	(24)	(25)	(26)
OCDE														
Australie	m	59	82	87	94	96	96	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	27	34	37	47	45	53	52	m	m	9	13	14	16	16
Belgique	m	m	33	31	31	33	33	m	m	34	37	39	38	38
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili ²	m	m	46	m	44	47	45	m	m	m	m	59	58	59
Rép. tchèque	m	25	41	57	59	60	60	m	9	8	9	8	9	9
Danemark	40	52	57	59	55	65	71	33	28	23	21	25	25	26
Estonie	m	m	55	42	42	43	43	m	m	33	31	30	29	28
Finlande	39	71	73	70	69	68	68	32	a	a	a	a	a	a
France	m	m	m	m	m	m	39	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne ³	26	30	36	36	40	42	46	15	15	14	14	19	21	21
Grèce	15	30	43	42	m	m	40	5	21	13	26	m	m	31
Hongrie	m	55	68	57	53	54	52	m	1	11	12	14	16	17
Islande	m	66	74	73	77	93	81	m	10	7	6	4	4	4
Irlande	m	32	45	46	51	56	51	m	26	14	20	25	28	24
Israël	m	48	55	60	60	60	60	m	31	25	26	27	29	27
Italie	m	39	56	51	50	49	48	m	1	n	n	n	n	n
Japon	31	40	44	48	49	51	52	33	32	31	29	27	27	29
Corée	41	45	51	71	71	71	69	27	51	48	38	36	36	37
Luxembourg	m	m	m	25	31	28	m	m	m	m	n	2	10	m
Mexique	m	24	27	30	31	33	34	m	1	2	2	2	3	3
Pays-Bas	44	53	59	62	63	65	65	a	a	a	n	n	n	n
Nouvelle-Zélande	83	95	79	72	80	80	76	44	52	48	46	47	48	45
Norvège	59	67	73	71	77	76	76	5	5	n	n	n	n	n
Pologne	36	65	76	83	85	84	81	1	1	1	1	1	1	1
Portugal ⁴	m	m	m	81	84	89	98	m	m	m	n	n	n	n
Rép. slovaque	28	37	59	72	69	65	61	1	3	m	1	1	1	1
Slovénie	m	m	40	56	61	77	75	m	m	49	32	32	19	18
Espagne	m	47	43	43	46	52	53	3	15	22	22	23	26	28
Suède	57	67	76	65	68	76	72	m	7	7	10	11	12	11
Suisse	17	29	37	38	41	44	44	29	14	16	19	21	23	22
Turquie	18	21	27	30	40	40	39	9	9	19	23	30	28	27
Royaume-Uni	m	47	51	57	61	63	64	m	29	28	30	31	26	23
États-Unis	57	58	64	64	70	74	72	x(1)	x(2)	x(7)	x(10)	x(11)	x(12)	x(13)
Moyenne OCDE	39	48	54	56	58	61	60	17	16	18	16	18	18	19
Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de 2000 et 2011 sont disponibles		48					62		17					20
Moyenne UE21	35	46	53	54	56	59	59	11	11	16	14	14	15	15
Autres G20														
Argentine	m	m	m	47	56	60	m	m	m	m	44	46	51	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	17	17	19	m	m	m	m	19	19	19
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	22	22	24	m	m	m	m	5	5	4
Fédération de Russie	m	m	67	68	69	66	72	m	m	33	30	27	29	31
Arabie saoudite	24	23	37	42	43	48	53	4	6	10	12	15	11	10
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	51	52	52	m	m	m	m	21	21	19

Remarque : les colonnes montrant les taux d'accès des années 2001 à 2004, 2006 et 2007 (soit les colonnes 3-6, 8-9, 16-19 et 21-22) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès aux programmes de recherche de haut niveau sont inclus dans les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A de 1995 et de 2000 à 2003 (à l'exception de l'Allemagne et de la Belgique).

2. Rupture des séries chronologiques entre 2009 et 2010 en raison d'un changement méthodologique (consulter l'annexe 3 pour plus de précisions).

3. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

4. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A ou B.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871865>

Tableau C3.3a. Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2011)

	Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé
	(1)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(13)	(14)
OCDE								
Australie ¹	21	16	38	4	9	12	1	n
Autriche	28	7	34	3	16	10	1	n
Belgique ²	25	24	31	2	11	5	3	n
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	16	22	25	11	17	6	2	n
Rép. tchèque	18	13	31	7	15	13	4	n
Danemark	16	20	40	3	12	8	2	n
Estonie	21	11	28	9	15	14	2	n
Finlande ²	15	19	21	7	25	9	2	n
France ¹	19	11	39	4	9	19	n	n
Allemagne ²	23	20	23	3	16	13	2	1
Grèce	21	9	30	2	17	14	5	1
Hongrie	13	9	40	13	14	8	2	n
Islande	29	12	31	3	11	13	1	n
Irlande ²	15	13	21	6	11	15	2	17
Israël	24	6	36	n	24	8	n	1
Italie ²	19	13	34	4	16	11	3	n
Japon	23	15	27	9	14	2	2	7
Corée	26	14	20	7	25	7	1	n
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	14	9	41	2	22	10	2	n
Pays-Bas ²	18	19	38	7	9	7	1	1
Nouvelle-Zélande	24	12	34	6	6	16	1	n
Norvège	23	17	31	7	8	10	1	3
Pologne ²	20	9	34	9	17	9	2	n
Portugal	19	14	35	7	16	8	1	n
Rép. slovaque	20	18	26	6	17	10	3	n
Slovénie	14	10	32	11	22	8	3	n
Espagne ²	23	13	28	7	17	9	1	n
Suède	25	13	28	3	19	11	1	n
Suisse	17	12	37	7	16	9	1	1
Turquie	21	7	39	5	15	10	3	n
Royaume-Uni	24	17	27	2	8	14	1	7
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE	20	14	32	6	15	10	2	1
Moyenne UE21	19	14	31	6	15	11	2	1
Autres G20								
Argentine ³	28	13	33	5	8	10	3	1
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	20	5	43	n	16	10	5	1
Fédération de Russie ²	11	6	40	6	26	7	2	3
Arabie saoudite	27	5	21	1	6	12	1	28
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études « Éducation » et « Lettres, sciences humaines et arts » (2 et 3) et « Sciences » (9-12) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).


1. À l'exclusion des formations tertiaires de type B.

2. À l'exclusion des programmes de recherche de haut niveau.

3. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871903>



Extrait de :
Education at a Glance 2013
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Indicateur C3 Combien d'élèves entameront des études tertiaires ? », dans *Education at a Glance 2013 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2013-22-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.